



Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat en charge des Transports
de la mer et de la pêche
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Saint Cyr sur Mer le 16 février 2015

Objet : Projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LN-PCA)

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Notre Association soutient depuis 15 ans la réalisation d'une seconde infrastructure ferroviaire moderne, rapide et efficace pour desservir la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Vous allez être amené à prendre une décision ministérielle pour l'engagement des études de phase 2 sur la « Priorité 2 » du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur. En complément des documents que nous avons pu remettre à M Patrick VIEU qui nous avait reçu courant 2014 et conseillé de reprendre contact avec vous, nous vous adressons un dossier avec les éléments nouveaux depuis cette période que nous résumons ci-après :

❖ Le contexte :

- La Commission Mobilité 21 a retenu la LN PCA dans les priorités nationales avec : en « Priorité 1 » avant 2030, Marseille-Aubagne et Mougins-Nice ; en « Priorité 2 » entre 2030 et 2050 : Aubagne-Toulon et Est Var-Mougins (au nord de Cannes),
- La « Priorité 1 » a fait l'objet d'une consultation fin 2013 puis d'un dossier ministériel à partir duquel vous avez donné votre accord pour les études de la phase 2,



- La « Priorité 2 » a fait l'objet d'une consultation mi-2014 dont il ressort que :
 - Est Var-Mougins est fortement attendu et soutenu sur la Côte d'Azur,
 - Aubagne-Toulon est contesté et des alternatives Aubagne-**Brignoles**-Est Var souhaitées.

- ❖ Dans ces conditions nous vous sollicitons pour que dans votre décision :
 - La phase 2 des études de la « Priorité 2 » soit engagée et financée par les différents partenaires,
 - Le périmètre de la « Priorité 1 » soit élargie à la section Est Var-Mougins, au surcoût modeste, afin de ne pas retarder le désenclavement ferroviaire des Alpes Maritimes, garder sa connexion au réseau Grande Vitesse, donner à cette priorité une forte rentabilité et diminuer les subventions publiques nécessaires à sa réalisation,
 - Les alternatives au passage par Toulon entre Aubagne et Est Var, notamment via Brignoles, soient enfin mises à l'étude,
 - Un observatoire de la saturation et des trafics sur l'axe Marseille Nice soit mis en place, pour consolider la programmation de la LN PCA et actualiser continûment les justifications de son opportunité, dans cette phase 2 où par ailleurs il faudra des discussions constructives sur les variantes de tracés.

Nous renouvelons notre souhait de pouvoir vous entretenir de ces éléments avant qu'une décision définitive ne soit prise.

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de nos sentiments respectueux.

Alain PATOULLARD

Président de l'Association TGV et Développement Var Nice Côte d'Azur

Tel 06 13 20 07 79

PJ - Dossier à l'intention du Secrétaire d'Etat.

- Revue N° 21 éditée par l'Association